



Madame, Monsieur, L'équipe administrative du...

publié le 22/09/2016

Madame, Monsieur,

L'équipe administrative du collège tient à vous informer que si votre enfant n'a pas cours l'après midi il est tenu de manger au collège. Donc tout départ se fait à 13h30 pour une meilleure gestion.

Merci de compréhension.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.